

Réunion du 21 mai 2014 à 21 heures

Convocation en date du 16 mai 2014.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie,

M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, M. GOMINON Jean-Marc, Mme GAYRIN Laure,

M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, M. PAGES Lilian.

Absent excusé : M. HARDUYA Franck

Secrétaire de séance : Mme A.M. CAMICAS

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 21 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2014 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

DÉLÉGATION au SICTOM

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères créé en 1985 ne s'occupe plus que de la collecte, TRIGONE prend en charge le traitement des déchets.

Le SICTOM emploie 41 salariés et collecte 24 000 tonnes de déchets par an.

M. DAUBA, directeur du SICTOM OUEST et M. LABORDE Patrick ont fait le tour des emplacements de poubelles de la commune.

Une plate-forme de 4 places à « Duporté » avec habillage bois est prévue ainsi que l'agrandissement de la plate-forme au parking au village.

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal sont élus M. HARDUYA Franck délégué titulaire et M. PAGES Lilian délégué suppléant au SICTOM.

LOGEMENT de l'ÉCOLE

Sans retour de la part des habitants de la commune, à l'unanimité des membres présents du conseil municipal, le logement de l'école est attribué à Mesdames FAVARETTO Carole et LACAZE Evelyne à partir du 22 mai 2014 pour un loyer mensuel de 400 € Hors Charges et une période de 3 ans suivant le contrat type établi. Un mois de loyer, soit 400 € a été versé comme caution.

L'état des lieux effectué par M. LABORDE Patrick et M. BAQUÉ Christophe fait apparaître quelques problèmes :

La climatisation réversible est installée dans toutes les pièces principales du logement sans que soient isolés les murs et sans double vitrage.

La prise électrique dans une chambre ne fonctionne pas et il n'en existe pas dans l'autre chambre.

Le cumulus d'eau chaude fait du bruit.

Vérifier quand a été faite la vidange de la fosse septique et l'écémage de la boîte à graisse.

Vérifier également la garantie de la climatisation et l'entretien qui a été prévu.

Il a été également envisagé la possibilité de clôturer la cour et le jardin entre les deux logements.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le maire a émis un avis favorable aux 4 demandes de renouvellement de certificat d'urbanisme déposées pour les terrains de M. GOURGUES.

De même pour les demandes de permis de construire de M. SUSSERE Jérôme et M. SANSOUS Roland pour des hangars recevant des panneaux photovoltaïques.

La PVR DUPORTÉ est achevée, les travaux de la première maison ont débuté.

SUBVENTIONS

Le Ski Club Risclois demande une subvention de 150 € pour organiser les 50 ans du club.
Une subvention supplémentaire et exceptionnelle de 50 € a été votée à la majorité des membres présents du conseil municipal.

La Banque Alimentaire du Gers nous demande une aide.
Une subvention de 80 € a été votée à la majorité des membres présents du conseil municipal.

L'Association de Climatologie Moyenne Garonne nous demande une subvention.
Après discussion, cette demande a été refusée à l'unanimité des membres présents du conseil municipal.

BUDGET COMMUNAL

Afin de pouvoir régler les honoraires de l'architecte M. SAPONARO sur ses travaux de 2013 et non inscrits sur le budget primitif 2014, il est décidé à l'unanimité des membres présents du conseil municipal, de transférer du compte 2131 un montant de 5460 € pour le porter sur le compte 203.

SALLE des FÊTES

Suite à des actes de vandalisme, le changement des deux vitres cassées est confié à M. CASTAING sur décision prise à l'unanimité des membres présents du conseil municipal pour un montant de 420 € Hors Taxes.

Il est signalé que des fleurs ont été également saccagées ou emportées.

SIEBAG

Le syndicat comporte 36 délégués.
Messieurs TISON, IMBERT et SOUBABÈRE sont candidats pour la présidence ; M. SOUBABÈRE est élu avec 21 voix.

Sont élus vice présidents :

- M. BUFFALAN 30 voix aux relations avec les agriculteurs
- M. TISON 26 voix au service technique
- M. GAÏOTTI 34 voix aux finances
- M. RÉON 33 voix à l'assainissement collectif
- M. IMBERT 34 voix au SPAM
- M. BOSSAU 36 voix aux appels d'offre et marchés publics
- M. MARIN 34 voix à la communication

Le président du SIEBAG informe qu'il a sollicité une entrevue avec les services du Conseil Général du Gers concernant le versement des subventions escomptées.

Des difficultés de trésorerie sont à anticiper pour assurer le paiement des charges courantes et de fonctionnement.

De ce fait, il faudra ouvrir une ligne supplémentaire de trésorerie.

Le raccordement du château d'eau de Cagnet à Viella sera le grand chantier à venir pour un montant d'environ 658 000 €.

SMGAA

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'Adour et Affluents regroupe 42 communes sur les Hautes-Pyrénées et le Gers.

Il dispose de 3 techniciens et 1 communicant mis à disposition par l'Agence de l'eau.

Il s'occupe des différents travaux sur les cours d'eau : bras morts, obstructions, prévention des crues.

Le président est M. LUSSAU Bernard et la cotisation de la commune de Lelin-Lapujolle pour 2013 est de 578 €.

INTERCOMMUNALITÉ

M. FAUQUÉ Olivier et M. DUCOURNAU Marc nous font le compte-rendu de la réunion de l'intercommunalité.

ELECTION

PETIT Michel à la présidence
JELHONG Christian aux finances
FLOGNY Marie Claire au personnel
MINVIELLE Jean à la communication
TOMAS Jean François au scolaire
TERRAIN Christophe au développement économique
DASTE Roland à la voirie et aux travaux
PAZIAN Béatrice à la culture et aux loisirs
PAYROS Marc au social.

M. JELHONG, Président de la commission des finances fait un rapport sur le budget :

- ▶ 14 000 € d'impayés de 2007 à 2010, non provisionnés et non recouvrables (crèche, cantine....)
- ▶ Ecole de Saint-Germé : Coût 1, 886 millions d'euros avec un prêt relais de 800 000 € pour attendre les subventions non arrivées comme prévu donc nouvel emprunt de 400 000€ pour couvrir l'échéance de l'emprunt relais.
- ▶ Expertise réalisée à l'école de Saint-Germé :
 - Défauts d'étanchéité non pris en charge par l'assurance
 - Menuiseries bois en mauvais état
 - Coût du fonctionnement des toilettes sèches élevé en énergie (VMC)
 - Jeux pour les enfants dans la cour détériorés par le temps et descellés des murs.
 - Pas de protection sur les panneaux photovoltaïques et personne ne relève la production d'électricité pour la revente à EDF depuis 18 mois.
- ▶ Les taux d'imposition sont restés identiques à ceux de 2013.

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, ont été élus comme représentants dans les délégations intercommunautaires :

Tourisme : J.M. GOMINON
Finances : N. BECARD
Social : L. GAYRIN et D. LACASSIN
Scolaire : A.M. CAMICAS
Voirie : O. FAUQUÉ
Prospective, Communication : O. FAUQUÉ
Développement économique : M. DUCOURNAU

ELECTION au PARLEMENT EUROPÉEN

Le scrutin aura lieu de 8 heures à 18 heures.

Le bureau sera constitué par le président Marc DUCOURNAU, le président suppléant Patrick LABORDE, la secrétaire Anne-Marie CAMICAS, les deux assesseurs Olivier FAUQUÉ et Nicolas BÉCARD et les deux scrutateurs Laure GAYRIN et Dominique LACASSIN.

Les tours de garde pour le bureau de vote seront assurés par l'ensemble des conseillers municipaux.

ASSOCIATION des MAIRES

Lors de la réunion des maires du canton qui rassemble 21 maires dont 15 étaient présents, M. Lambert GISBERG maire de Lannux, seul candidat, a été élu délégué cantonal à l'unanimité.

SOCIÉTÉ de CHASSE

Nous avons rencontré les membres de la société de chasse qui nous ont présenté leurs activités et leurs finances. Dans leurs projets, l'aménagement de leur local est envisagé avec peut-être l'aide de la commune :

- Ouverture au rez de chaussée d'une porte permettant l'accès direct à la salle du bas par l'extérieur
- Création d'une fenêtre pour cette salle
- Création d'un w.c.
- Enduit de la façade et embellissement de celle-ci.

COUVERTURE du MONUMENT aux MORTS

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, il est décidé de faire couvrir le monument aux morts par l'entreprise FÉLINOX suivant la proposition et le devis que M. CARRETERO nous a fait parvenir et ce, pour un montant de 6471,20 € H.T. (7765,44 € TTC)

Les devis des entreprises CASTAING et SARRADE d'AIRE sur ADOUR ne sont pas retenus.

Un dossier de demande de subvention sera adressé à l'association du « Souvenir Français ».

QUESTIONS DIVERSES

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, l'abonnement au journal « l'élu d'aujourd'hui » est résilié.

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, la journée du vendredi 09 mai sera donnée aux employés municipaux.

Il s'avère que la cotisation de la commune à l'Association des communes forestières pour l'année 2013 n'a pas été payée.

Après la réception de différents courriers en recommandé de la part de Mme GOURGUES, M. FITTE et M. DELVALLEZ, il est décidé de leur répondre en précisant que nous avons pris acte de leurs demandes et que nous leur donnerons des réponses plus précises dès que nous aurons le retour des autorités de l'état auxquelles nous avons soumis le dossier.

La réunion s'achève à 01 heure 45.

M. BECARD Nicolas

M. DUCOURNAU Marc

Mme GAYRIN Laure

M. PAGES Lilian.

M. BILLEPINTE Thierry

M. FAUQUÉ Olivier

M. LABORDE Patrick

Mme CAMICAS Anne-Marie

M. GOMINON Jean-Marc

Mme LACASSIN Dominique